

PAR COURRIEL

Le 19 mai 2026

DEMANDEUR

V/Réf. : 02604779.000

N/Réf. : 202605-10

Objet : Demande d'accès à l'information

Madame,

Nous faisons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 5 mai 2026.

Un document visé par votre demande d'accès à l'information fait l'objet d'une publication ou d'une diffusion au sens de l'article 13 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Vous le trouverez sur le site de la Gazette officielle du Québec au lien suivant :

[Transfert au gouvernement du Canada de l'administration, de la régie et du contrôle de terres de la catégorie 1A — Nation Crie de Chisasibi \(Mod.\)](#)

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès à l'information,

Original signé par

Matilde Théroux-Lemay

p. j. : 2